



## AVIS PUBLIC

**AVIS** est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2016, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 265-1-2016** intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 265 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville pour l'année 2016 ».

Ledit règlement a pour objet d'ajouter une tarification afin de couvrir les frais engendrés par l'installation des poteaux d'adresses sur le territoire de la Ville, d'établir la tarification pour la production de cartes de pente à partir des données LIDAR et d'ajouter une tarification concernant les clés pour les terrains de tennis situés au parc Goyette-Hill.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **13<sup>ième</sup> jour** du mois de **juillet** de l'an **2016**.

*Julie Lamarche, OMA*  
*Greffière adjointe*